



Document à rendre complété au secrétariat de Mairie

Annexe 2 au règlement intérieur (délibérations DEL.2016-092, DEL.2017-080, DEL.2021-081 et DEL.2022-088) pour location des salles du château de Carillon.

**Locataires : Habitants et entreprises
de la commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU**

Rappel: Les habitants de la commune peuvent louer la salle des fêtes pour le mariage, et uniquement le mariage, de leur(s) enfant(s) même domiciliés à l'extérieur de la commune et bénéficier ainsi du tarif "locataires résidant sur la Commune".

Les agents communaux, domiciliés en dehors de la commune, bénéficient du tarif applicable aux habitants de la commune, pour des manifestations familiales exclusivement.

Déclaration sur l'honneur:

"Je soussigné(e)
domicilié(e) à
42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU,
déclare sur l'honneur louer la salle des fêtes de Carillon, le
pour y organiser :"

S'il apparaît que j'ai usé de ma qualité de contribuable local ou d'agent communal pour faire bénéficier quiconque du tarif préférentiel qui m'est consenti à ce titre, la commune se réserve le droit de me réclamer le double de la différence entre le tarif 'habitants de la commune' et celui 'locataires extérieurs à la commune'."

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023

Habitants et entreprises de la commune	Tarifs au 1^{er} janvier 2023	
	Tarifs	Nettoyage
Salle des boiseries pour réunion	gratuit	gratuit
Salle de concerts journée	82,00 €	Compris dans la location
Salle de concerts week-end	140,00 €	Compris dans la location
Salle d'entrée courte durée (sans cuisine)	50,00 €	A la charge du locataire
Salle d'entrée avec cuisine 1 jour	182,00 €	Compris dans la location
Salle d'entrée avec cuisine week-end	220,00 €	Compris dans la location
Grande salle avec cuisine 1 jour	435,00 €	Compris dans la location
Grande salle avec cuisine week-end	555,00 €	Compris dans la location
Forfait vaisselle pour un lot de 50 couverts (maxi 300 pers.)	15,00 €	

Veillez noter que le nettoyage par une entreprise est imposé (sauf pour la salle d'entrée courte durée). Il sera commandé et payé par la commune, son coût étant compris dans le tarif de location.

Acceptation du règlement :

Je soussigné(e)
adresse :
date(s) de la location : salle :
déclare accepter le règlement joint et m'engage à le faire respecter.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le

signature